

# La moralité publique en temps de guerre

Autor(en): **M.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 564

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263675>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

notamment, ou les Comités d'aide aux réfugiés étaient bien mieux outillés pour cela, et que c'est à les aider dans leur tâche humanitaire que devaient aller nos efforts de cet ordre. Fallait-il d'autre part nous borner étroitement aux questions féministes? sans tenir compte que, dans un monde en guerre, nous avons, justement parce que nous sommes féministes, de lourdes responsabilités civiques? et l'on ne s'étonnera pas que le problème de la reconstruction du monde de l'après-guerre, et de la part que pourront prendre — disons mieux, que *devront* prendre les femmes à cette reconstruction, nous ait longuement préoccupées. L'opinion unanime a été que les femmes, si elles veulent faire entendre leur voix, quand siégera — quand?? — une Conférence de la paix, doivent se préparer à cette tâche; que les membres de l'Alliance, en particulier, qui ont voté à Copenhague des résolutions très nettes contre l'agression, et en faveur de la démocratie, du respect des droits de la personnalité humaine, de l'égalité des croyances et des races, se devaient en application de ces résolutions — qu'on les relise, et l'on verra qu'après six mois de guerre, pas un mot n'y est à changer! — de déterminer autant que faire se peut la politique à suivre actuellement par leur organisation. Aussi l'éventualité d'une réunion à cet effet de nos présidentes de Sociétés nationales a été envisagée pour le début de l'été si les circonstances le permettent.

Mais d'autres questions de portée plus spécifiquement féministes ont aussi été longuement discutées. Quelques-unes de nos collègues étaient fort inquiètes des conditions du travail des femmes dans les industries de guerre, de l'infériorité de leurs salaires notamment, qui risque de se répéter de façon déplorable sur le niveau de la vie des femmes mères de famille et de leurs enfants. D'autres, voyant très loin, mais très juste, s'inquiétaient déjà du formidable chômage féminin qui éclatera forcément dans les pays belligérants surtout, quand, une fois la paix signée, les milliers et milliers de femmes actuellement mobilisées, seront renvoyées du jour au lendemain sans égard à l'énorme effort accompli, pour laisser la place aux hommes revenus des armées. Ne sont-ce point là des questions d'intérêt primordial pour les femmes, et que nous devons étudier? ceci en plus du problème, plus que jamais actuel de la nationalité de la femme mariée, et de tous ceux d'ordre moral que posent la mobilisation, les grands rassemblements d'hommes, la promiscuité, la conception singulière aussi que se font de la santé et de la morale publiques certaines autorités, et les moyens inquiétants qu'elles emploient, croyant diminuer de la sorte l'accroissement des maladies vénériennes... Il y aurait long à dire sur tout ce que nous avons entendu à ce sujet! mais le temps nous manquant aujourd'hui, nos lectrices ne perdront rien pour attendre. Enfin, une autre question féministe longuement débattue a été la possibilité de faire nommer une femme dans le nouveau Comité Central des Questions économiques et sociales que va créer la S. d. N., en lui confiant des pouvoirs directs extrêmement étendus, et une compétence à peu près analogue en ces domaines à celle que possédait le Conseil en matière politique: depuis bien des semaines déjà, des démarches sont en cours, par l'intermédiaire du Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales, dé-

Pour empêcher que des bandes de pillards ou simplement d'hommes désireux de profiter de toutes ces ressources, ne pénètrent dans la ville comme certaines attaques l'avaient fait craindre, les jeunes filles décidèrent d'élever à leurs frais un mur autour de la ville. La construction fut commencée en 1911. Neuf ans plus tard, des sentinelles avec chignons ou aux cheveux coupés circulèrent sur les fortifications. Des mitrailleuses menaçaient des présomptueux qui tenteraient de s'introduire dans la ville sans autorisation. Depuis lors Kwai-tong put vivre en paix.

Ce n'est que maintenant, du fait de la guerre sino-japonaise, que cet Etat qui compte 3500 amazons, qui possède un cinéma, une place de sports et un journal, a été tiré de sa douce quiétude.

### Chez la « couturière » chinoise

De la Semaine féminine (Genève), cet amusant reportage :

Le préjugé occidental qui veut que la cuisine, la lessive et la couture soient des travaux indignes du mâle — et le privilège ou la corvée des femmes — est inconnu en Chine. La cuisine y est presque toujours faite par des hommes, et même les plats des pauvres sont cuits avec goût. Et quant à la couture... oyez plutôt: Au début de mon séjour en Chine du Sud, j'avais acheté un jour une coupe de soie noire de Canton — l'étoffe la plus fraîche que l'on puisse imaginer — et demandé à une amie chinoise qui parlait un peu le français de me conduire chez sa couturière pour m'en faire faire une robe chinoise. Nous voici donc vaguant dans les rues de Canton, étouffantes de chaleur, et

## La moralité publique en temps de guerre

Les circonstances actuelles ont rendu plus aigu le problème de la moralité. Tant dans les régions où se trouvent des cantonnements qu'à l'arrière, la mobilisation a créé une situation anormale. Forts des expériences de la guerre mondiale qui eut pour conséquences, dans tous les pays, une baisse de la moralité et une recrudescence des maladies vénériennes, dès septembre dernier, le Cartel romand H.S.M. et sa Commission de préservation morale se préoccupèrent de ce problème. Il en fut de même de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille. Ces deux organisations ont commencé dès l'automne une campagne de conférences en Suisse romande. A leur effort est venu se joindre l'appui de l'Alliance des Sociétés féminines suisses à l'instigation de la Société suisse contre les maladies vénériennes.

Pour accomplir cette œuvre de redressement et d'éducation morale qui doit être menée avec une certaine continuité, il faut dans chaque région de notre pays des personnes préparées, mais surtout largement compréhensives de la jeunesse et de ses difficultés. C'est pourquoi le Cartel H.S.M. a organisé à Lausanne, le 2 mars, une première réunion, en faisant appel à des personnes du canton de Vaud, spécialement en contact avec les milieux féminins. La participation fut nombreuse et prouva combien l'initiative répondait à une préoccupation générale: une cinquantaine de personnes assistèrent à cette « Journée », directrices et présidentes d'œuvres et de sociétés, femmes de pasteurs, institutrices, éclairceuses, etc., etc.

En ouvrant la séance, M<sup>lle</sup> Madeleine Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille et de la Commission de préservation morale du Cartel romand, rappela le but de la réunion engageant les participantes à apporter leur préoccupation et à partager les résultats de leurs expériences.

C'est à M<sup>lle</sup> le Dr. Goly-Oltremare, professeur d'Hygiène à Genève qu'il appartenait d'introduire la discussion par un admirable exposé sur

le sujet: *Comment exposer les questions d'ordre sexuel aux jeunes filles.* Avec une grande élévation de pensée et l'expérience qu'on lui connaît, M<sup>me</sup> Goly présenta dans ses grandes lignes le problème sous divers aspects. La place nous manque pour analyser sa causerie, en voici du moins quelques points principaux.

C'est au manque de franchise, aux préjugés qui existent encore dans ce domaine, que sont dus les échecs. L'attitude de ceux qui ont à instruire et à éduquer la jeune génération a la plus grande importance. Il importe avant tout d'avoir la compréhension du problème, de l'envisager avec simplicité, avec franchise en faisant toujours ressortir la vérité et le caractère noble des lois de la nature. La conspiration du silence contribue à créer une atmosphère malsaine où le mal et la peur se développent aisément. Les premières notions d'éducation sexuelle et d'éducation morale devraient être enseignées progressivement dans la famille. Il faut savoir répondre et dire la vérité, chaque fois que l'enfant réclame une explication. Il faut lui donner selon son âge et son degré de développement. C'est à la famille qu'il appartient de former le caractère de l'enfant, de lui inculquer son rôle social et la conscience de ses responsabilités.

M<sup>me</sup> Goly indiqua ensuite la manière de continuer à l'école l'enseignement commencé dans la famille, et elle traça un tableau très fouillé de la physiologie et de la psychologie de l'adolescent. A cet âge des grands enthousiasmes, en faisant appel à tout ce que la jeune fille a de noble en elle, lui inculquer le respect de soi-même et le sentiment de sa dignité, c'est la meilleure arme qu'on pourra lui donner.

Un entretien très nourri suivit l'exposé de M<sup>me</sup> Goly. De nombreuses questions furent posées très librement. Elles furent groupées autour de deux faces du problème: l'enseignement de l'éducation sexuelle, et l'aide à apporter à la jeune fille qui n'a pas reçu cette éducation et qui est aux prises avec les difficultés de la vie et de l'heure.

L'après-midi fut consacrée à la discussion. Des indications de M<sup>me</sup> Goly sur les expériences

faites à Genève démontrèrent la nécessité de rattachier l'enseignement spécial de l'éducation sexuelle à un enseignement général de l'hygiène, ce qui permet de préparer les élèves à le recevoir. Il est important aussi de faire collaborer la famille à l'effort de l'école en organisant méthodiquement des causeries aux mères des élèves, et de gagner peu à peu l'opinion publique en rendant familier le problème de l'éducation sexuelle.

Dans le canton de Vaud, la question est discutée périodiquement sans que des décisions aient encore été prises. Le vif intérêt témoigné prouve cependant tout le chemin parcouru grâce aux tentatives renouvelées entr'autres par le Cartel depuis vingt ans. Les auditrices de la « Journée » décidèrent de travailler dans chaque région, d'essayer de gagner l'opinion publique et l'intérêt actif des autorités. Le 30 mars aura lieu une nouvelle séance avec une leçon-type donnée par M<sup>me</sup> Goly sur l'éducation sexuelle.

La seconde question, celle de la jeune fille en danger moral, donna matière à une large discussion où furent relevés principalement le rôle que joue la carence de la famille, les salaires trop bas dans un grand nombre d'ateliers ou de magasins, le goût du plaisir et du luxe et la soif d'indépendance chez la plupart des jeunes filles. Cette question quelque peu sacrifiée cette fois-ci sera reprise lors d'une journée semblable qui aura lieu prochainement à Neuchâtel.

De chauds remerciements furent adressés à la conférencière dont la complaisance fut inlassable, et à la présidente, M<sup>lle</sup> M. Hahn, dont la large compréhension des problèmes et la personnalité rayonnante contribuèrent à créer l'atmosphère de cette journée. Il est indispensable que les femmes de tous les milieux, et principalement les membres de nos organisations féminines soutiennent cette campagne, qui est menée parallèlement aussi en Suisse allemande. C'est ce qu'a également estimé de son côté le Cartel genevois H. S. M. en proposant aux sociétés du canton de consacrer une de leurs séances à l'étude de ce problème. Nous en reparlerons prochainement.

Dr. M. S.

marches dont nous espérons pouvoir aussi sous peu entretenir nos lecteurs.

... Certes, il y aurait eu encore matière à discussion et à échange de vues entre nous toutes pour des journées encore. Mais Paris aussi réclamait ses droits, Paris, si calme, si crânement optimiste, si gaiement affairé en ces journées de début de printemps; et aussi nos amies les féministes parisiennes, toutes occupées, toutes vaillantes, toutes ayant mis de tout cœur leurs forces à la disposition de leur pays, toutes ayant doublé leur activité habituelle, professionnelle ou sociale, d'un travail « au service de la nation ». C'était bienfaisant et encourageant de les retrouver, autant que celles venues de La Haye ou de Londres. Dans un prochain article, nous parlerons encore d'elles.

E. Gd.

A NOS LECTEURS. — L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la fin de notre étude sur Les antécédents des prostituées.

## ... Et toujours les salaires féminins

Nous empruntons au journal la Solidarité (Neuchâtel) ces chiffres qui se passent hélas! de commentaires:

À Genève, dans un grand magasin d'alimentation, la première vendeuse touche un salaire mensuel de 70 fr., la deuxième vendeuse, 50 fr.; la troisième, 40 fr. C'est donc, pour trois personnes, un salaire mensuel de 160 fr. avec lequel elles doivent satisfaire à tous leurs besoins. Si vous demandez à celles qui n'ont plus de parents pour le secourir comment elles font pour nourrir les deux bouts, elles vous donneront cette réponse plus que navrante: « Pour la nourriture et l'entretien (habits, etc.), nous vivons le plus économiquement possible; quant au logement, nous cherchons un « petit ami » qui en fait les frais! ». Et cela dure jusqu'au moment où le petit ami croira avoir trouvé mieux. Alors, la petite employée devra se remettre en quête d'un nouvel ami pour pourvoir à son gîte...

## L'Assemblée d'hiver du Groupement

### « La Femme et la Démocratie »

(suite de la 1<sup>re</sup> page)

Une discussion nourrie suivit cet éloquent exposé, au cours de laquelle M<sup>lles</sup> Porret (Neuchâtel) et Gerhard (Bâle) notamment apportèrent des détails sur la situation suffragiste dans leurs cantons respectifs; puis la résolution suivante fut votée à l'unanimité:

Le Groupement suisse « La femme et la démocratie », réuni à Neuchâtel le 25 février 1940, après avoir entendu sur Le Suffrage féminin en Suisse à l'heure actuelle un exposé suivi d'une discussion approfondie:

Salue le renouveau du mouvement suffragiste qui se manifeste dans plusieurs régions de notre pays et auquel a donné un nouvel élan la mobilisation des femmes pour des tâches variées;

Affirme à nouveau sa ferme conviction que le devoir essentiel qui incombe à la femme suisse à l'heure actuelle est de participer de tout son effort, comme mère, comme éducatrice et comme citoyenne à la défense spirituelle du pays, et par conséquent à la sauve-

garde des libertés individuelles et collectives qui forment la base de notre démocratie;

Mais affirme également, en se basant sur l'exemple des héroïques Finlandaises, que cette tâche la femme pourra seulement la remplir au mieux de ses capacités, si elle est véritablement une citoyenne consciente de ses responsabilités et en mesure d'exercer ses droits;

Conclut en conséquence que, lorsqu'on parle des droits politiques des femmes, c'est en même temps des devoirs des femmes qu'il s'agit, et que c'est pour pouvoir mieux servir leur pays que les suffragistes réclament le droit de vote;

Insiste auprès de toutes les femmes suisses pour que, réalisant pleinement ce devoir urgent qui s'impose, elles se préparent à son accomplissement par tous les moyens en leur pouvoir (éducation civique, intérêt à l'égard de la chose publique), et demandant à participer aux responsabilités en collaboration avec les hommes.

M<sup>lle</sup> Gourd, ayant au cours de son exposé, mentionné l'influence pour le développement civique de la femme, de la Radio, dont les nouvelles politiques sont maintenant écoutées partout avec autant d'intérêt et d'attention que les causeries de genre plus facile, soi-disant destinées aux femmes, la transition était toute naturelle pour passer à la communication de M<sup>me</sup> de Montet sur ce sujet de première actualité: Comment mettre notre radiodiffusion au service de l'esprit suisse? Tout en admettant que depuis la guerre, il est nécessaire que nos émissions soient contrôlées afin d'éviter toute propagande étrangère, M<sup>me</sup> de Montet croit cependant que, plus libres et variés seront les échanges de vue par le moyen de la Radio, moins d'influence auront les émissions d'autres pays. Une intelligente propagande nationale est indispensable, qui, en mettant en lumière notre patrimoine commun, lutte efficacement contre la propagande étrangère. Or, cette propagande, pour être effective doit être souple, variée, prendre les formes les plus diverses, montrer toujours davantage à notre peuple suisse ce qui l'unit et ce dont il peut être fier. Cette tâche civique de la Radio, M<sup>me</sup> de Montet l'a définie dans une résolution, également acceptée unanimement par l'Assemblée, après une discussion intéressante, au cours de laquelle fut abordé à plusieurs reprises le problème de la liberté de la presse en temps de guerre, avec la chaleureuse recommandation au groupement « La Femme et la Démocratie » de suivre cette question de près, et de ne pas tolérer que notre peuple soit dépouillé du droit essentiel de se renseigner par le livre ou le journal sur les événements du jour:

Estimant que l'action des autorités fédérales sur l'opinion publique en ce qui concerne les émissions radiophoniques, consiste jusqu'ici en des mesures presque uniquement restrictives, nous exprimons le vœu qu'en face du

## N'oubliez pas de souscrire pour le Don National

Aide aux mobilisés, à leurs familles, à la Croix-Rouge

(Collecte de 1940)

Chèques postaux III. 3519, Berne

